

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002544

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Gestion et contrôle des procédés chimiques

Présentation de la spécialité

Ouverte depuis 2004, cette licence professionnelle forme des techniciens qualifiés, capables d'assister les ingénieurs dans la mise en œuvre et l'amélioration de la conduite et la gestion technique des procédés industriels. Les emplois visés sont ceux d'agent de production, d'agent de fabrication, d'assistant d'ingénieur, de responsable de projet, dans les secteurs de la chimie, de la pharmacie, de l'environnement, du nucléaire, des cosmétiques, de l'agro-alimentaire. La formation est localisée à Marseille et portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille. Elle est conventionnée avec l'Union des industries chimiques et avec le centre régional d'innovation et de transfert de technologies (CRITT) « Chimie, plastique, matériaux ». Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue, en alternance par apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	36 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	46 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes à 12 et 6 mois de l'établissement	100 % de 65 % à 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est une formation spécifique dans le sud de la France qui apporte des compétences pluri-techniques en génie des procédés et en contrôle. Elle est ouverte en alternance depuis cinq ans, en contrat de professionnalisation depuis 2009, et il est prévu qu'elle intègre, à terme, uniquement ces publics d'alternants. Le taux d'insertion professionnelle hors poursuite d'études, la courte période d'accès au premier emploi et les métiers obtenus à l'embauche, traduisent une bonne adéquation de la formation aux débouchés visés. Les poursuites d'études n'en sont pas moins nombreuses puisqu'elles représentent, dans les enquêtes de suivi propre à six ou douze mois, de 25 % à 30 % des diplômés.

Les professionnels sont correctement associés à la formation : leur part d'enseignements est très significative et dans le cœur de métier ; ils contribuent au pilotage *via* le conseil de perfectionnement ; les partenariats avec l'industrie et les acteurs institutionnels sont nombreux. Par ailleurs, la formation enregistre de très bons taux de réussite aux examens mais n'intègre que très peu d'étudiants issus de L2. Elle est certifiée ISO 9001 et bénéficie d'une bonne organisation pédagogique pour les travaux pratiques et la connaissance des technologies.

- Points forts :

- La certification qualité ISO 9001.
- La forte croissance de la part du public en apprentissage et en contrat de professionnalisation.
- Le très bon taux de réussite.
- L'organisation pédagogique de qualité.

- Points faibles :

- Les nombreuses poursuites d'études.
- La très faible proportion de L2.
- La qualité perfectible de l'information sur l'insertion professionnelle.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de surveiller le placement des diplômés sur la base des indicateurs de suivi et de chercher à réduire le taux de poursuite d'études. Le conseil de perfectionnement devrait se saisir de la question et chercher à proposer des dispositifs pour améliorer le placement. Il conviendrait également de chercher à intégrer plus largement un public de L2. Des actions de communication ou la mise en place en amont de la formation, avec l'appui de l'établissement, de dispositifs ou de modules orientant vers la licence professionnelle, pourraient y contribuer. Ce serait d'autant plus utile qu'un accroissement du nombre des candidatures semble souhaitable pour pouvoir disposer d'un plus large choix et faire entrer en formation un public à la recherche d'une insertion professionnelle immédiate.